Réponses du Transporteur à la demande de renseignements numéro 1 d'Énergie Brookfield Marketing s.e.c. (« EBM »)

DEMANDE DE MODIFICATION DES TARIFS ET CONDITIONS DES SERVICES DE TRANSPORT D'HYDRO- QUÉBEC À COMPTER DU 1ER JANVIER 2015

Commercialisation des services de transport

1. Référence : i) **HQT-10, Document 1, p. 5 l. 28 à p. 6, l. 3 :**

Préambule :

i) « À l'automne 2013, le Transporteur annonçait la tenue d'un projet-pilote sur la vente de réserves 10 minutes à l'Ontario par l'interconnexion ON. Le projet-pilote vise à tester la faisabilité des échanges d'un tel produit vers l'Ontario. Initialement prévu pour se terminer en janvier 2014, le projet a été reconduit par la suite en raison des nombreux ajustements à réaliser entre les deux entités et dans les systèmes complexes de marché de l'IESO.

Le projet-pilote a débuté avec des échanges potentiels de 10 MW par 1 heure et pourrait permettre à terme des échanges d'un maximum de 100 MW. Le Transporteur vise à compléter le projet-pilote avant la fin de l'année. »

1 **Demandes :**

1.1 Veuillez préciser quelle était la nature des ajustements à réaliser.

R1.1

Le Transporteur a d'abord procédé à des ajustements sur des outils d'exploitation et de commande des convertisseurs du poste de l'Outaouais (ON) afin de modifier le niveau de transit plus rapidement et de respecter le délai d'activation de 10 minutes. L'Independent Electricity System Operator (« IESO ») a procédé à des ajustements à ses systèmes de marché.

Le Transporteur et l'IESO ont également procédé à des ajustements et à des clarifications ou des précisions aux procédures et aux paramètres d'exploitation tels que :

- **Déterminer le montant maximum de réserve pouvant être offert à l'Ontario par le biais de l'interconnexion ON (100 MW) ;**
- **Convenir de la façon de compléter des étiquettes (E-Tags) pour respecter les besoins et spécificités de chaque zone d'équilibrage ;**
- **Clarifier les procédures et les échanges d'informations entre les répartiteurs des centres de contrôle du réseau du Transporteur et de l'IESO avant le début de l'heure et lors des activations de la réserve ainsi que pour les désactivations ;**
- **Informer et former tous les répartiteurs du Transporteur et de l'IESO.**

1.2 Veuillez indiquer si les ajustements ont de fait été réalisés. Advenant une réponse négative, veuillez indiquer pourquoi les ajustements n'ont pas été réalisés.

R1.2

Tous les ajustements nécessaires sont en voie d'être complétés de part et d'autre ce qui permettra de mettre fin au projet-pilote, selon le souhait commun.

1.3 Veuillez indiquer en moyenne quel est le volume (MW) par heure qui transige par échange.

R1.3

Au début du projet-pilote, en novembre 2013, les échanges maximums ont été fixés à 10 MW avant d'être ensuite augmentés à 50 MW en janvier 2014.

Le Transporteur n'est pas en mesure de déterminer le nombre de fois où de la réserve en provenance de sa zone d'équilibrage est offerte à l'IESO par les clients mais les participants au projet-pilote devaient offrir de la réserve 10 minutes au marché de l'Ontario sur une base fréquente et régulière.

Toutefois, dans le cadre du projet-pilote, chaque activation par l'IESO est rapportée épisodiquement au Transporteur pour ses besoins de suivi et d'analyse, particulièrement si des difficultés ont surgi. Sur la base des relevés d'activations de l'IESO depuis le début du projet-pilote en novembre 2013, la réserve 10 minutes a été activée à 13 reprises avec succès pour des échanges de 170 MWh.

1.4 Veuillez fournir le détail des échanges réalisés sur une base mensuelle.

Tableau R1.4
Activations mensuelles et énergie échangée

Mois/Année	Nombre d'activations	Énergie (MWh)
Novembre 2013	2	7,5
Décembre 2013	0	0
Janvier 2014	2	6
Février 2014	3	37,5
Mars 2014	0	0
Avril 2014	1	30
Mai 2014	0	0
Juin 2014	0	0
Juillet 2014	1	20
Août 2014	4	69
Septembre 2014	0	0
Total	13	170

1.5 Veuillez indiquer quelles sont les recommandations du Transporteur quant à ce projet-pilote.

R1.5

À la suite du projet-pilote, le Transporteur a l'intention, avec l'accord de l'IESO, de commercialiser ce nouveau type de service et de le rendre accessible à tous ceux qui peuvent satisfaire ses exigences techniques.

1.6 Est-ce que le Transporteur envisage appliquer ce type de transaction à d'autres interconnexions? Si oui, veuillez indiquer quelles sont les démarches qui sont envisagées. Si non, veuillez expliquer pourquoi.

R1.6

Des discussions avec un autre réseau voisin sont en cours et progressent bien. Toutefois, l'indisponibilité de certains équipements ne permet pas d'amorcer un projet-pilote pour le moment. Dès qu'un projet-pilote pourra être mis en place, le Transporteur publiera un avis sur son site OASIS.

Le Transporteur est ouvert à la mise en place de ce type de transactions. Il a fait connaître sa disponibilité aux autres réseaux voisins et poursuit, le cas échéant, des discussions avec ceux-ci.